Wifi, Podcast, Environnement numérique de travail pour tous

Le développement et la généralisation des usages des outils numériques dans les universités représentent un enjeu essentiel pour l'acquisition de compétences numériques, l'égalité des chances et la réussite des étudiants.

Les établissements d'enseignement supérieur développent depuis plusieurs années des services numériques pédagogiques, avec les Environnements numériques de travail (ENT) notamment, ainsi que des ressources en ligne tandis que la quasi totalité des étudiants a la possibilité d'utiliser un ordinateur.

Développer l'université numérique, c'est donner aux étudiants la possibilité d'accéder à ces services et à ces ressources en tous lieux de leur établissement grâce au wifi. C'est aussi inciter les enseignants à mettre leurs cours et leurs supports de cours à disposition des étudiants notamment grâce aux dispositifs de podcast (ou balado-diffusion).

Dans le cadre du plan de relance, **le gouvernement, grâce à un effort à hauteur de 16 millions d'euros**, **s'engage à achever la couverture wifi des campus** avec un doublement du nombre de bornes et **à impulser le développement des équipements nécessaires à la diffusion des cours et supports de cours en podcast.**

Wifi, Podcast, Environnement numérique de travail pour tous

Doublement du nombre de bornes pour achever la couverture wifi des campus

Les réseaux Wifi permettent aux étudiants et aux personnels des établissements d'enseignement supérieur d'accéder à tous les services numériques en plein développement (services pédagogiques, documentaires, scolarité) ainsi qu'aux ressources numériques. Ils permettent aussi un accès gratuit et en haut débit à internet.

Actuellement, les réseaux Wifi ne couvrent pas tous les établissements et les équipements existants sont inégalement répartis, que ce soit entre les établissements ou au sein de ceux-ci (le plus souvent, seule la bibliothèque est couverte par un accès sans fil à internet). Un recensement et une évaluation des besoins ont montré qu'il existait environ 10 000 bornes Wifi aujourd'hui alors que les besoins, nécessaires à la couverture de tous les lieux universitaires où se trouvent les étudiants (salles d'enseignement, lieux de restauration, hall, etc.), se montent à **10 000 bornes supplémentaires**.

Dans le cadre du volet Wifi du plan, 10 millions seront investis afin de doubler le nombre de bornes, permettant ainsi aux étudiants d'accéder à leur Environnement numérique de travail en tout point de l'établissement (80% des universités disposent d'un ENT).

Wifi, Podcast, Environnement numérique de travail pour tous

Développement des dispositifs de Podcast (balado-diffusion) pour la diffusion des cours

La maîtrise des technologies de l'information et de la communication (*TIC*) est une compétence essentielle pour l'insertion professionnelle comme pour la poursuite des études supérieures. Mais les TIC sont aussi des outils pour favoriser la réussite des étudiants et lutter contre l'échec universitaire.

A ce titre, la diffusion des cours et des supports de cours d'un enseignant après la réalisation de son enseignement constitue un apport novateur et pertinent des TIC.

Le Podcast consiste à enregistrer des enseignements sous différentes formes (*cours audio ou vidéo, supports de cours en powerpoint*, *ressources numériques en ligne*), à les traiter et à les diffuser grâce à internet sur différents supports dont disposent les étudiants (*ordinateur, baladeur, voire téléphone portable*).

La diffusion de cours en Podcast n'est pas destinée à remplacer les enseignants mais elle permet une gestion individuelle du rythme d'apprentissage (*dissociation entre l'écoute et la prise de note, support de révision*), la réécoute de points de cours mal compris, le rattrapage d'un cours ou encore le rétablissement d'une certaine équité au profit des étudiants éloignés, souffrant de handicap ou ayant une activité salariée.

Depuis quelques années, des établissements pionniers comme Lyon 2, Rennes 1 ou Nice proposent ainsi à leurs étudiants la possibilité de suivre en différé certains enseignements. L'objectif de la mesure proposée par le plan de relance est **d'inciter tous les établissements à développer ce type de dispositifs**.

Dans cette optique, le ministère a réalisé une évaluation des projets de développement de ces dispositifs proposés par les établissements. Afin de donner une réelle impulsion à ces mises à disposition de cours en ligne, le plan de développement du Podcast propose d'aider tous les établissements à mettre en place ces outils auprès de leurs enseignants.

Dès l'année prochaine, 100 000 étudiants seront concernés par ces dispositifs et 2 000 enseignants seront formés, puis plus de 10% des étudiants pour l'année suivante 2011 (*2% des étudiants aujourd'hui*). **Toutes les disciplines et tous les niveaux, du L1 au M2, seront concernés.**

Au-delà des cours, le Podcast des colloques, conférences et journées universitaires doit contribuer à la diffusion par internet du patrimoine scientifique et technique de l'université française.

Les modalités du **volet Podcast** du plan sont les suivantes :

- équipement de tous les établissements d'enseignement supérieur (*amphithéâtres, salles de cours*) en outils professionnels et automatisés de captation, de traitement et de diffusion de cours et supports de cours, en fonction des projets spécifiques proposés par les établissements eux-mêmes ;
- formation des enseignants à la prise en main des matériels ;
- dispositif d'accompagnement du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (*journées d'information et d'échanges, élaboration d'un guide des bonnes pratiques et des recommandations, accompagnement des établissements par les UNU – université numérique en région, élaboration et diffusion d'un guide juridique du podcast pour les utilisateurs ou créateurs de Podcasts afin de garantir le respect des droits de la propriété intellectuelle).*

Le montant du plan Podcast est de 6 millions d'euros, ce qui représente un **investissement de 30 à 150 000 euros par établissement**, selon sa taille, son projet et le nombre d'étudiants concernés, l'équipement existant et les solutions de Podcast retenues.

Les universités pionnières

- **l'université Joseph Fourier – Grenoble 1** distribue à ses étudiants l'ensemble des cours de première année de médecine (PCEM 1) sous forme de cours multimédia, animés et sonorisés par le commentaire de l'enseignant et a pu transformer les cours magistraux en séances de questions-réponses avec les professeurs et de tutorat
- des enseignants de **l'université Lyon 2** podcastent leurs cours magistraux pour permettre à leurs étudiants de les écouter à nouveau à leur rythme dès leur retour de l'université
- **l'université de Nice** prépare en ligne au CAPES et à l'agrégation de physique-chimie en proposant aux étudiants de formation continue de suivre des cours filmés et enregistrés ; cette préparation a pu ainsi s'ouvrir à de nouveaux étudiants qui peuvent suivre une formation à distance
- **l'université Paris Descartes** a mis en ligne 1500 heures de cours de 2e et 3e années de médecine et prévoit de porter les enseignements en ligne à 3000 heures de cours téléchargeables l'année prochaine ; l'université a développé une médiathèque pour ces documents et données multimédias pédagogiques et a publié sur i-tunes U 150 documents en 2009
- **l'université de la Réunion** vient de s'équiper pour proposer plus de 400 heures de contenus pour l'enseignement de ses composantes en 2009-2010
- **l'université de Paris 1** propose de télécharger des podcats permettant de réviser le module « droit et internet » du C2i ; elle offre aussi une série de podcasts qui donnent la parole à des professionnels interviewés par les professeurs de l'université, ce qui permet aux étudiants de se renseigner sur les débouchés de leur diplôme ou de préparer un entretien d'embauche
- **l'université de Montpellier 2** prévoit d'utiliser la balado-diffusion à grande échelle dans le cadre du plan de continuité en cas de pandémie grippale ; ce plan concerne la diffusion en différé des cours magistraux de la quasi totalité des disciplines pour 15 000 étudiants. Par ailleurs, la balado-diffusion est au cœur du volet TICE du plan Campus Université Montpellier Sud de France

Annexe

85% des étudiants ont la possibilité d'accéder à internet, chez eux ou sur leur lieux d'études (enquête CREDOC) ; néanmoins, cela signifie que 15% (un sur huit) n'y ont pas accès (chiffre stable depuis deux ans).

Wifi

Le coût d'une borne wifi pour une université se monte aujourd'hui à 1 000 € (achat de la borne, ingénierie, câblage et connexion au réseau de l'établissement, configuration pour intégration au système d'information de l'établissement), l'essentiel du coût relevant de prestations fournies par des entreprises locales.

Podcast (balado-diffusion)

Par podcasting, il faut entendre la fixation d'un contenu multimédia sur un fichier numérique (le podcast) et sa diffusion grâce à internet. En fait, l'usage du mot est aujourd'hui plus étendu, de l'enregistrement traditionnel du cours à une diffusion en streaming, si bien qu'il désigne un mode de diffusion universel de contenus standardisés accessibles depuis plusieurs types de terminaux (ordinateurs, baladeurs, téléphone).
La diffusion des cours en podcast peut s'effectuer :

- par **téléchargement** (fichier téléchargé à partir de l'internet ou d'une plateforme interne à l'établissement) ; l'étudiant peut alors écouter ou regarder les Podcasts où il veut et quand il veut, même en l'absence de connexion à internet ;

- par **visualisation directe** (streaming) sur l'intranet de l'établissement, sur internet avec un accès réservé (identifiant-mot de passe comme pour les ENT) ou, enfin, sur l'internet ouvert à tous les publics. La question des droits de la propriété intellectuelle des contenus proposés peut déterminer le mode de diffusion choisi. Deux exemples : les cours de Paris 5 qui peuvent être téléchargés sur i-tunes et les cours de Sciences po accessibles seulement en ligne avec accès réservé.

Le numérique et la réforme de la première année de médecine de l'université Joseph-Fourier – Grenoble 1

L'enseignement de la première année de médecine, tel qu'il était dispensé avant 2005, ne satisfaisait ni les étudiants, ni les enseignants soucieux de garantir un enseignement supérieur de qualité. Devant ce constat, la faculté de médecine de Grenoble a pris la décision en 2005 de restructurer cet enseignement en profondeur en utilisant les possibilités actuelles des technologies de l'information et de la communication (TIC) et en privilégiant les supports multimédia.

En effet, l'ancien système d'enseignement classique en amphithéâtre atteignait ses limites pédagogiques pour les 1400 étudiants et générait indirectement un marché parallèle de préparations privées au concours, creusant ainsi les inégalités sociales entre les étudiants.

Pour remédier à ces dérives et faire en sorte que l'université se réapproprie cette première année, la faculté de médecine de Grenoble n'a pas eu recours aux «grands» moyens technologiques que sont la vidéoconférence ou la diffusion des cours sur internet, utilisés ailleurs pour régler le problème du nombre dans les amphithéâtres. L'arsenal grenoblois est bien plus modeste, en passant d'un enseignement de masse à un enseignement tutoré, et en proposant une véritable classe préparatoire intégrée qui, grâce aux nouvelles technologies, réintroduit un minimum de pédagogie et un réel suivi continu des étudiants.

La grande nouveauté de cette réforme est le processus d'apprentissage actif qui lui est associé. Le modèle pédagogique est le suivant : les étudiants commencent par travailler en auto-apprentissage, posent leurs questions aux enseignants via la plateforme internet, avant de les retrouver en séances d'enseignement interactives. Le cycle s'achève par le tutorat.

La cellule TICE de la faculté de médecine de Grenoble a concrétisé cette réforme innovante et audacieuse. Les vingt heures de cours hebdomadaires en amphithéâtre ont été supprimées. Il est proposé en remplacement **pour chaque étudiant :**

- **dix heures de cours multimédia** élaborés par les enseignants, fournis sur DVD,
- **quatre heures d'enseignement explicatif et interactif** en présentiel en groupes restreints,
- **quatre heures de séances tutorées de préparation au concours** par les étudiants de 3e année en petits groupes.

Le tutorat est entièrement gratuit et assuré par les étudiants de 3e année rémunérés par l'université. Il constitue « la pierre angulaire » de la réforme grenobloise, plébiscitée par 95% des étudiants. Ce tutorat est supervisé par les professeurs de la faculté et reste fidèle à l'esprit des questions qui sont posées à l'examen final et rend le recours aux préparations privées inutile, grâce notamment au classement publié en temps réel à l'issue des concours blancs.

Le nouveau dispositif donne à chaque étudiant toutes les clés pour réussir et remet tout le monde sur un pied d'égalité. D'ailleurs, **les étudiants issus de milieux modestes sont, depuis deux ans, plus de 18% à réussir au concours, alors qu'ils n'étaient que 8% en moyenne les cinq années précédentes.**

Une évaluation permanente de la qualité des cours par les étudiants, couplée au dispositif de questions/réponses, permet d'avoir des retours immédiats. Il en découle une amélioration permanente des enseignements, 30% des cours ayant été mis à jour en trois ans.

Pour 2009-2010, la faculté de médecine de Grenoble va mettre en œuvre une année commune avec la faculté de Pharmacie pour prendre en compte le futur LMD santé. Ce seront donc 400 étudiants supplémentaires qui bénéficieront de cette réforme.

Il faut aussi envisager dès cette année **une diffusion en ligne des contenus sous forme de podcasting.** Ce nouvel apport numérique permettra encore plus de souplesse et de facilité d'accès aux contenus, pour les étudiants.

Après trois années d'application, ce dispositif montre ses nombreux bénéfices : augmentation de la qualité des cours, interaction accrue entre les enseignants, les étudiants et les tuteurs, plus grande équité

Le Podcast à l'université Lumière Lyon 2

L'université Lyon 2, spécialisée dans les sciences humaines et sociales, accueille quelques 28 000 étudiants et propose 66 mentions en parcours de Licence, 27 mentions et 120 spécialités en parcours de Master. L'université a souhaité adopter une approche résolument industrielle de mise à disposition de ses cours sous la forme de podcasts afin de lutter contre l'échec des étudiants primo-entrants, tout en respectant ses contraintes d'échelle, de dimensionnement et d'homogénéité.

Les principes sur lesquels ont été mises en place les solutions sont les suivants :

- déploiement généralisé sur l'ensemble des facultés et instituts ;
- autonomie de l'enseignant dans l'utilisation du dispositif ;
- non-intrusivité des technologies dans la pratique pédagogique ;
- flexibilité technologique des solutions retenues ;
- intégration à l'ENT de l'université.

Cette politique a donné lieu à des usages autant pédagogiques que scientifiques et plus marginalement administratifs.

Les usages pédagogiques

La proposition de l'université à ses enseignants consiste en un **dispositif simple allant de la captation à la diffusion en passant par le traitement automatisé des médias produits.**
Dans ce dispositif, tout ce qui est dit et vidéo-projeté par l'enseignant depuis son propre ordinateur ou celui disponible dans l'amphithéâtre ou la salle de cours est enregistré et rendu disponible à la population choisie par celui-ci à peine une heure après la fin du cours.
Les cours sont accessibles aux étudiants *via* leur plateforme de cours en format vidéo ou audio, permettant une relecture sur tous types de lecteurs fixes ou nomades.
Ce sont **plus de 377 heures d'enseignement qui ont été enregistrées cette année, touchant un public de quelques 10 515 étudiants**. Les spécialités concernées sont principalement la psychologie, l'histoire-géographie, les langues, la communication et les sciences économiques et de gestion.

Les usages scientifiques

Les séminaires ou colloques sont des événements révélateurs de l'activité scientifique d'une université. À ce titre, **l'université souhaite une systématisation de l'enregistrement de ces événements** et une diffusion la plus large possible de ceux-ci sur la toile.
Le dispositif mis en place repose sur une régie composée d'un technicien et de plusieurs caméras mobiles sur tourelles, permettant des plans variés des conférenciers, intercalés avec leur présentation.

Ainsi, ce sont **plus d'une cinquantaine de conférences et colloques qui sont disponibles** aussi bien sur le site de l'université que sur les principaux annuaires de podcasts tels qu'iTunes, TousLesPodcasts.com, 01podcast.com, wikio.fr, etc.
Les conférences attirent en moyenne quelques 3 000 visiteurs pour autant de téléchargements. Le record de la conférence la plus vue est de 21 000 visiteurs et de 2 500 téléchargements.

Aujourd'hui, **l'université souhaite développer la production de Podcasts scénarisés produits par les enseignants en studio de manière à approfondir la valeur ajoutée pédagogique d'un tel média et ne pas s'en tenir à un complément de cours. Les modules ainsi produits pourraient constituer des compléments de cours mutualisables.**

Un accompagnement des usages

Comme pour chaque dispositif technologique mis en place à l'université, un accent tout particulier est mis sur l'accompagnement des usages. Dans le domaine présent, **les enseignants** qui utilisent les salles et amphithéâtres podcastables sont systématiquement **contactés afin de leur présenter le dispositif**. Il leur est remis une documentation détaillant la procédure « pas à pas » ainsi qu'un dépliant explicatif sur le Podcast. Ce contact donne généralement lieu à un test grandeur nature pendant lequel ils sont assistés afin d'en appréhender l'usage. Cette séance permet aussi de répondre aux questions des étudiants quant aux modalités d'accès et d'utilisation.

Des outils statistiques permettent de suivre les usages qui sont faits des médias produits et des enquêtes annuelles sont menées afin de cibler les attentes et habitudes de chacun et d'y répondre au mieux.

La mutualisation des acquis dans le domaine du podcast a été inscrite dans le prochain contrat quadriennal de l'université Lyon 2, ce qui témoigne de sa volonté de partage et d'échange déjà exprimée par sa participation au Livre blanc sur le Podcasting à l'université réalisé en collaboration avec la sous-direction des TICE du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

Wifi, Podcast, Environnement numérique de travail pour tous

Les Universités Numériques en Région (UNR), un programme national pour développer les services numériques pour les TICE

Lancées en 2003, les Universités Numériques en Région - UNR reposent sur un contrat tripartite entre l'Etat (le ministère de l'Enseignement supérieur et la délégation Interministérielle à l'Aménagement et à la Compétitivité des Territoires), la région et un consortium d'établissements.
Les UNR ont une triple mission :

- Développer les services numériques pour les étudiants et en particulier les ENT (Environnement numérique de travail)
- Faciliter les accès à ces services avec le déploiement d'équipement (ordinateur portable) et de réseaux
- Accompagner les utilisateurs (formations).

Aujourd'hui, il y a 17 UNR qui couvrent tout le territoire national et 80% des étudiants disposent d'un ENT (65% il y a un an).
Les dernières UNR ont été mises en place en 2009 tandis que les établissements parisiens viennent de constituer l'UNR Paris - Ile-de-France, la plus importante de France avec 4 000 000 d'étudiants et 70 000 personnels (17 établissements, contre 8 il y a peu de temps).
L'achèvement de la couverture Wifi des établissements et le développement du Podcast sont deux volets importants des actions des UNR pour 2009-2010.

Les C2i, un cadre de référence pour attester les compétences numériques des étudiants

Une politique de certification a été mise en place pour définir et attester les compétences numériques que doivent acquérir les élèves et les étudiants durant leurs études : le brevet informatique et internet (B2i)® dans l'enseignement scolaire, les certificats informatique et internet (C2i)® dans l'enseignement supérieur.

1/ Le C2i niveau 1

Ce certificat a pour objectif de permettre aux étudiants entrant à l'université de maîtriser les compétences qui sont désormais indispensables à la poursuite d'études supérieures.

Le C2i niveau 1 est actuellement proposé par **toutes les universités**, mais pas encore dans toutes leurs composantes. Plus de 100 000 étudiants ont été concernés en 2007-2008 et ce nombre est en forte augmentation. Par convention entre universités et lycées, le C2i niveau 1 commence à être aussi proposé aux élèves des sections de techniciens supérieurs. Le cas des classes préparatoires aux grandes écoles reste cependant à examiner.
Comme le souhaite Madame la ministre (octobre 2008), il est indispensable qu'il soit complètement généralisé et devienne obligatoire pour l'obtention d'une licence.
Inscrit à l'inventaire du registre national de la certification professionnelle, le C2i niveau 1 se développe à l'étranger où plusieurs universités, via des conventions bilatérales avec des établissements français, l'ont incorporé aux cursus, par exemple, la Tunisie où la préparation du C2i niveau 1 est obligatoire pour tous les étudiants.
A consulter, le portail des C2i : http://www2.c2i.education.fr/

2/ Les C2i niveau 2

Ces certificats ont pour objectif de permettre aux étudiants sortant de l'université au niveau master de maîtriser les compétences-métiers spécifiques nécessaires à l'entrée dans la vie professionnelle.
Actuellement, cinq C2i de niveau 2 sont mis en œuvre dans les grands domaines : enseignement, juridique, santé, ingénieur, environnement et développement durables.

Le C2i niveau 2 « enseignant » (C2i2e)

Ce certificat est particulièrement stratégique, car il concerne l'évolution des compétences des acteurs essentiels de la mise en place d'une politique numérique. Ainsi, l'intégration des TICE dans les pratiques professionnelles de tous les enseignants est un enjeu majeur pour la modernisation du système éducatif. Selon le cahier des charges de la formation des maîtres, **tout enseignant au sortir de sa formation initiale a actuellement reçu une formation à l'usage pédagogique des TIC** et peut justifier de compétences professionnelles attestées par le C2i2e.

Par ailleurs, la généralisation de ce certificat montre que la logique de qualification de compétences rencontre la préoccupation des enseignants en poste par rapport aux TICE en termes de motivation, de demande de reconnaissance d'acquis ou de nouvelles approches de formation. Le C2i2e constitue un levier pour le développement des usages pédagogiques des TICE par tous les enseignants.

La mastérisation du recrutement doit donc maintenir l'exigence de l'intégration des TICE dans la formation professionnelle de tous les enseignants par la prise en compte de ce certificat.

Le C2i niveau 2 « métiers du droit » (C2i2md)

Ce C2i s'adresse à tous les étudiants qui au sortir de l'université se destinent à une carrière orientée vers les professions juridiques. Après une expérimentation auprès d'une vingtaine d'établissements, ce C2i est en cours de généralisation. Ainsi, le rapport du conseil national du droit en date du 7 avril 2009 encourage à développer sa mise en place sur le cursus master, de même que la conférence des doyens des facultés de droit.

Le C2i niveau 2 « métiers de la santé » (C2i2ms)

Ce C2i s'adresse aux étudiants s'orientant vers les professions de santé (médecine, odontologie, pharmacie). Après une expérimentation auprès d'une vingtaine de facultés, il est en cours de généralisation. Il faut remarquer que ce certificat intéresse particulièrement les universités francophones puisqu'il est en cours de mise en place dans plus de 25 pays.

Le C2i niveau 2 « métiers de l'ingénieur » (C2i2mi)

Ce C2i s'adresse aux futurs ingénieurs issus des écoles habilitées à délivrer le titre d'ingénieur diplômé, aux étudiants des masters habilités dans le champ des sciences et des technologies. Après une phase d'expérimentation auprès d'une dizaine d'école d'ingénieurs et universités, il est entré dans la phase de généralisation avec le soutien de la commission des titres d'ingénieur (CTI).

Le C2i niveau 2 « métiers de l'environnement et de l'aménagement durables » (C2i2mead)

Ce C2i vise à attester les compétences professionnelles communes et nécessaires à tous les professionnels de l'environnement et à tous les professionnels de l'aménagement du territoire dont l'activité principale s'inscrit dans une démarche de développement durable. L'expérimentation dans une trentaine d'universités et établissement d'enseignement supérieur est en cours.

Les Universités Numériques Thématiques (UNT)

1 / Les UNT : missions et activités

Créées et soutenues par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, les **Universités numériques thématiques** (UNT) référencent et diffusent, sur leurs portails, des contenus pédagogiques **validés scientifiquement, pédagogiquement et techniquement.**

Les ressources qu'elles proposent aux étudiants et aux enseignants sont multiples, adaptées aux caractéristiques de chaque discipline : cours, compléments ou supports de cours, éléments de méthodologie, études de cas, simulations. Produites en respectant des standards de référencement, elles sont facilement accessibles. Les établissements d'enseignement supérieur et de recherche disposent ainsi d'un ensemble de ressources de qualité qu'ils peuvent partager et utiliser en les intégrant dans leurs parcours d'enseignement et en proposant des modalités de formation adaptées à la diversité de leur public. Les UNT, en effet, ne se substituent pas aux établissements d'enseignement supérieur et ne dispensent pas de formation.

Le repérage de ressources existantes, le développement de l'activité de production chez les enseignants-chercheurs, l'organisation de l'accès aux ressources pour les étudiants, la

promotion de systèmes d'enseignement s'appuyant sur les TIC font partie des enjeux prioritaires poursuivis par les UNT. Elles assurent, par ailleurs, la responsabilité éditoriale des thématiques de **Canal-U** (http://www.canal-u.tv/), la vidéothèque numérique de l'enseignement supérieur, et enrichissent un catalogue de plus de 4 000 vidéos.

Leurs missions :

- **favoriser une meilleure réussite des étudiants**, notamment en licence, en mettant à leur disposition un ensemble cohérent de ressources pédagogiques de qualité produites par des enseignants des établissements et leurs partenaires
- **donner une large visibilité aux productions déjà existantes** dans les établissements et **augmenter leur diffusion** nationale et internationale par leur mise en ligne
- **encourager, coordonner et soutenir une nouvelle production mutualisée de ressources numériques de qualité** s'inscrivant dans les objectifs pédagogiques des établissements partenaires, en fixant des standards de qualité et recommandant les normes adaptées aux objectifs de diffusion, de réutilisation et de pérennité
- **impulser le développement des usages du numérique** dans les établissements d'enseignement supérieur par le partage d'expériences et l'animation de groupes de travail et de réseaux d'enseignants-chercheurs

Les UNT soutiennent ainsi l'évolution des pratiques pédagogiques en contribuant à l'animation de communautés d'enseignants autour des questions de l'impact des TIC dans les pratiques des étudiants et des enseignants et de la production de ressources numériques mutualisées. En organisant également les groupes technique et juridique pour travailler sur les outils et dispositifs de production et diffusion des ressources numériques, elles facilitent les échanges de pratiques pour l'ensemble des établissements engagés dans l'objectif « 100% de documents numériques pour 100% d'étudiants».

Les 7 UNT

Au nombre de sept, les UNT fédèrent des établissements d'enseignement supérieur et de recherche partenaires par grande thématique :

- **UNF3S** , pour les sciences de la santé et du sport
- **UNIT**, pour les sciences de l'ingénieur et technologie
- **AUNEGE**, pour l'économie-gestion
- **UVED**, pour l'environnement et développement durable
- **UOH**, pour les sciences humaines et sociales, lettres, langues et arts
- **UNJF**, pour les sciences juridiques et politiques
- **UNISCIEL**, pour les sciences fondamentales

110 établissements d'enseignement supérieur sont partenaires d'une ou plusieurs UNT. 15 à 50 universités, écoles ou organismes de recherche sont impliqués dans chacune des UNT, développant ainsi une dynamique de coopération (grandes écoles, organismes de recherche)

en France et à l'international, avec notamment des partenaires à Shanghai, au Québec, en Belgique, en Suisse, ou en Afrique.
Dotées de conseils scientifiques ou stratégiques composés d'enseignants-chercheurs ayant une autorité reconnue dans leur domaine, les UNT garantissent la qualité scientifique et pédagogique des ressources mises en ligne.
Les UNT ont adopté des structures souples à mettre en place dans leur phase initiale (association, groupement d'intérêt scientifique). Elles se structurent progressivement pour une ouverture aux partenariats et collaborations avec le monde professionnel, les organismes de recherche, les structures de formation françaises et étrangères. Ainsi, la toute première UNT, créée en 2003, l'UMVF (Université médicale virtuelle francophone), est désormais le **GIP « UNF3S »** qui intègre l'ensemble des filières des sciences de la santé et du sport (pharmacie, odontologie et sciences du sport). Une autre UNT « pionnière » : **UNIT** est, depuis peu, une **« fondation partenariale »**. L'UNJF devrait devenir un GIP dans les toutes prochaines semaines.

2/ Un portail national pour les Universités numériques thématiques

http://www.universites-numeriques.fr/

Lors des Assises du numérique, le 29 mai 2008, Valérie Pécresse annonçait la création d'un **portail national** afin d'améliorer la visibilité des sept Universités numériques thématiques (UNT).

Présenté lors du **CIUEN**, colloque international « l'université à l'ère du numérique », à Bordeaux, en décembre 2008, ce portail s'enrichit progressivement de différentes rubriques mettant en exergue les nouveautés des UNT, leurs ressources, leurs comptes rendus d'activité, leurs appels à projets… On y trouve également les informations permettant de retrouver facilement en ligne les enregistrements et **Podcasts** des conférences ou journées de travail sur la production et la diffusion de ressources numériques **préfigurant ainsi son évolution pour devenir le site internet du numérique dans l'enseignement supérieur.**

Ce portail contribue ainsi à :

- renforcer la communication des UNT
- valoriser la diversité du patrimoine pédagogique numérique des établissements, référencé par les UNT
- promouvoir la richesse des productions des UNT
- faciliter pour les utilisateurs, enseignants et étudiants des établissements d'enseignement supérieur, la recherche dans tout ce patrimoine numérique en offrant un accès mutualisé à l'ensemble des ressources
- favoriser la mobilisation des enseignants et étudiants pour l'usage de ressources numériques de qualité
- renforcer le développement de communautés autour des UNT
- mettre en évidence les travaux des groupes inter UNT qui s'intéressent à toutes les problématiques relatives à la production, la valorisation et la diffusion de ressources pédagogiques en toute connaissance des règles juridiques qui accompagnent leur diffusion

Le site **Universités numériques** comporte 7 grandes rubriques.

- **À propos des UNT** explique les missions des UNT, leur fonctionnement ainsi que les spécificités de chaque UNT
- **Actualités** informe sur les grands événements autour des UNT, voire au-delà, touchant le milieu de l'enseignement supérieur (séminaires, colloques, partenariats, changements administratifs…), les projets en cours, des informations techniques utiles pour la création et la diffusion de ressources pédagogiques numériques... Parmi les dernières actualités, la mise en place du nouvel **agent virtuel** SAM qu'UNISCIEL propose aux étudiants adeptes du « web2.0 »
- **Ressources** pointe sur un moteur de recherche permettant à l'utilisateur de faire une recherche transdisciplinaire sur toutes les ressources pédagogiques numériques des UNT (AUNEGE, UMVF, UNISCIEL, UNIT, UVED), de Canal-U et du Campus numérique IUTenligne. Universités numériques « moissonne» actuellement plus de 11 700 ressources, ce nombre étant en constante évolution
- **Chaînes éditoriales, Indexation** et **OAI-PMH/ORI-OAI** fournissent des informations techniques (réponses / conseils / solutions / guides) aux différents intervenants d'une chaîne de production (enseignants, cellules TICE…) sur les problématiques relatives à la création, valorisation et diffusion de ressources pédagogiques
- **Juridique** informe de manière très détaillée sur les questions relatives aux droits d'auteur, fondations des EPSCP, licences libres ; une FAQ de plus de 70 questions, permettant d'obtenir des réponses brèves et concises aux questions les plus fréquentes sur, notamment, le droit d'auteur, et un forum ont récemment enrichi cette rubrique

Dès la page d'accueil, le site Universités numériques propose également des **exemples de ressources pédagogiques** pouvant être exploitées par les enseignants et étudiants, un point d'entrée sur les **appels à projets** des UNT, un fil RSS sur les **dernières productions** mises en ligne par chaque UNT et **une lettre d'information** à laquelle chacun peut s'abonner.

Universités numériques est un véritable projet de mutualisation. Développé en coopération avec les UNT et les universités, il bénéficie de l'installation du système ORI-OAI (entrepôt OAI, moissonneur, moteur de recherche) développé par l'université de Valenciennes et présente une charte graphique conçue par l'université de Lille-1.